



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 13 mars 2024.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Nathalie MATHIEU, André GOLFIER, Sébastien SAGNE

Absents excusés : Françoise MOMMELE, Brigitte MARSAC (pouvoir à Paul FREYSSINET), Pierre PARVEAU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 DECEMBRE 2023 :

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATION TARIF DE L'EAU :

Le montant de l'abonnement au Service de l'Eau sera de 78 € lors de la prochaine facturation.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Paul FREYSSINET est nommé président pour le vote des comptes administratifs.

Les comptes administratifs sont présentés par Sandrine FAUREL secrétaire :

Budget principal de la commune

- Section de fonctionnement

| | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Recettes : 286 562.06 € | Dépenses : 218 665.71 € |
| Résultat : 67 896.35 € | Report année 2022 : 96 824.08 € |
| Résultat cumulé : 164 720.43 € | |

Section d'investissement

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Recettes : 242 459.15 € | Dépenses : 444 713.52 € |
| Résultat : -202 254.37 € | Report année 2022 : 190 602.03 € |
| RAR dépenses : 17 044.93 € | RAR Recettes : 53 065.18 € |
| Résultat RAR : 36 020.25 € | |
| Résultat cumulé : 24 367.91 € | |

Total résultats cumulés : 189 088.34 €

Budget service de distribution d'eau potable et assainissement

- Section d'exploitation

| | |
|-------------------------------|---------------------------|
| Recettes : 67 839.43 € | Dépenses : 98 079.81 € |
| Résultat : - 30 240.38€ | Report 2022 : 68 293.15 € |
| Résultat cumulé : 38 052.77 € | |

- Section d'investissement

| | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Recettes : 33 320.79 € | Dépenses : 26 127.06 € |
| Résultat : 7 193.73 € | Report année 2022 : 25 713.87 € |
| Excédent : 32 907.60 € | |
| RAR dépenses : 0 € | RAR Recettes : 0 € |
| Résultat RAR : 0 € | |
| Résultat cumulé : 32 907.60 € | |

Total résultats cumulés : 70 960.37 €

Budget du lotissement

- Section de fonctionnement

| |
|-------------------------|
| Recettes : 134 414.80 € |
| Dépenses : 134 414.80 € |
| Report année 2022 : 0 € |
| Résultat cumulé : 0 € |

- Section d'investissement
 - Recette : 133 256.20 €
 - Dépenses : 139 434.36 €
 - Report année 2022 : - 80 592.45 €
 - Résultat cumulé : - 86 770.61 €

Total résultats cumulés : - 86 770.61 €

Approuvés à l'unanimité

DELIBERATION COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion de la commune, de l'eau et du lotissement pour l'année 2023, dressés par Mme TERRASSOUX, n'appellent ni observations ni réserves et ils sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION TAUX D'IMPOSITION 2024

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux communaux pour 2024 qui seront les suivants :

| | |
|------|---------|
| TFB | 33.44 % |
| TFNB | 75.86 % |
| TH | 8.20 % |

DELIBERATION AVENANT AMENAGEMENT DU BOURG

Après la réunion de chantier du 15 février et suite à différents changements d'exécution il y a lieu de délibérer pour finaliser le montant des travaux.

Un avenant de 5 661€80 HT est à ajouter au montant précédent, ce qui génère un total de 92 648€ H.T. L'achat des végétaux étant retiré du marché se fera en régie ainsi que la plantation.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORREZE (FDEE19)

- Participation fiscalisée
- Adhésion a la compétence système d'information géographique (SIG)

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION SYNDICAT DES EAUX DE PERPEZAC LE NOIR

Pour préparer le passage de la compétence eau à la Communauté des Communes du Pays d'Uzerche le 1^{er} janvier 2026, Madame le Maire propose d'adhérer dès à présent au Syndicat des Eaux de Perpezac le Noir.

Approuvé à l'unanimité

Nous collaborons déjà actuellement pour pallier l'absence du fontainier afin de faire face aux urgences et une réunion avec le Président L. MERGEY et le responsable technique a eu lieu le 6 mars.

VOIRIE

Nous sommes en attente de l'attribution de la Dotation d'Etat pour les Territoires Ruraux (DETR) concernant la route de la Courtine ; si elle est accordée elle s'ajoutera aux travaux programmés pour Vaynas et la route du Cimetière. Une visite de la voirie communale a eu lieu avec l'entreprise LALIGAND ; la proposition sera étudiée en commission des finances le 28 mars en vue d'établir le Budget 2024 qui sera voté le 11 avril et de commencer à envisager le programme 2025.

TRAVAUX

La commission des travaux s'est réunie le 8 janvier à la mairie.

- La démolition du hangar situé au cimetière est envisagée après consultation du couvreur T. GENESTE.
- Rénovation du système de chauffage de la salle polyvalente : une esquisse a été demandée à MAAD Architectes ; il a été établi un estimatif de 37 500€ HT qui pourrait être subventionné à 30% par le Conseil Départemental. Paul FREYSSINET recontacte l'architecte pour plus de détails.
- Le logement à l'étage de la Mairie va être rafraîchi ; un devis pour la peinture de 3 942€ HT a été fourni par l'entreprise CHAGNEAU. Le logement a été proposé à la location sur le site Leboncoin.
- Le branchement du compteur d'eau demandé suite au permis de construire de N. MALKI dans le bourg sera réalisé par l'entreprise LACOMBE en collaboration avec le Syndicat des Eaux de Perpezac le Noir.

➤ La plantation des végétaux dans les parterres du bourg se fera avec la collaboration des conseillers disponibles lorsque nous les aurons récupérés chez MIRAT.

REMPLACEMENT AGENT

Plusieurs solutions ont été étudiées pour faire face aux arrêts maladie des agents techniques ; un contrat de remplacement mi-temps est prévu du 3 au 30 avril pour les travaux les plus urgents d'entretien, notamment des espaces verts. Vu avec le Centre de Gestion de la Corrèze.

DIVERS

➤ L'ouverture des plis pour les travaux de sectorisation conduit par SOCAMA dans le cadre du Schéma de l'eau a eu lieu le 16 février. L'entreprise retenue est SOGEA qui travaillera en collaboration avec VEOLIA. Le montant prévisionnel de l'autofinancement des travaux pour le remplacement des vannes de sectionnement pour Orgnac s'élève à 7 995€68 H.T.

➤ FDEE19 : une réunion a eu lieu le 8 janvier à la mairie dans le cadre du programme « Eclairons demain » ; le changement des ampoules actuelles par des LED sur tout l'éclairage public aurait un coût d'environ 4 000€ H.T. déduction faite des subventions. Ce programme a été évoqué lors de la réunion du 14 mars à Saint Solve où P. FREYSSINET était présent.

➤ Le 29 janvier Madame le Maire a rencontré M. POEZEVARA, référent territorial du Travail d'Intérêt Général (TIG) qui a présenté son service et l'opportunité pour la mairie d'y avoir recours.

➤ La Commission des Impôts Directs s'est réunie le 1^{er} février.

➤ Madame le Maire a participé à différentes réunions :

- Le 8 février A.G. de « Terres de Corrèze » à Masseret
- Le 22 février à Tulle avec les différents services de l'Etat (DDT, DGFIP etc.)
- Le 25 février A.G. de l'ANACR à Objat où il a été évoqué le 80^{ème} anniversaire des tueries du 18 juin 1944 à Orgnac ; une cérémonie sera organisée pour commémoration avec participation de la mairie.
- Le 7 mars à Tulle information sur les dépôts sauvages organisée par l'ADM 19.
- Le 7 mars à Allasac Débat Orientations Budgétaires (DOB) du SIAV avec D. MALEYRIE.
- Le 8 mars réunion cantonale à Donzenac en présence du député, des conseillers départementaux et du Président Coste qui ont présenté tous les services du département et écouté les maires parler de leurs problèmes de gestion communale.
- Le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) de la Vézère est en cours de révision et une visioconférence a eu lieu le 13 mars ; Comité de Pilotage organisé par la préfecture.
- Le 18 mars le PETR à Masseret a validé l'étude du Schéma d'Organisation Territoriale (SCOT)
- Le 19 mars cérémonie à Vigeois pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie organisée par la FNACA.

Fin de séance 22h30.